DE LA RÉGÉNÉRATION

DU QUARTIER

DE LA

BOUCHERIE-DES-TERREAUX,

ET DE L'ÉRECTION

D'UN ÉDIFICE DANS CE OUARTIER.



Plusieurs projets ont été proposés, à différentes époques, sur l'emploi auquel seront consacrés les terrains en ce moment occupés par les bâtiments de la Boucherie des Terreaux, lorsque la ville, propriétaire de ces bâtiments, les aura démolis. Ces projets ont passé inaperçus, soit parce qu'ils étaient présentés prématurément, soit parce qu'ils n'étaient pas accompagnés de tous les développements capables d'en faire apprécier le mérite.

Cependant, aujourd'hui que le conseil municipal de la ville de Lyon vient de décider la démolition immédiate des bâtiments formant l'ancienne Boucherie des Terreaux, et des maisons y annexées appartenant à la ville, il est opportun d'appeler l'attention publique sur la recherche du meilleur emploi